



Direction Interdépartementale des Routes
Massif Central

Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des restrictions de circulation pour travaux sont prévues du lundi 20 octobre 2014 au samedi 15 novembre 2014 sur la RN 106 entre Balsièges et Florac

L'État a entamé, sur 4 ans, un programme pluriannuel d'amélioration de la RN 106. Ce programme permettra la réfection des chaussées, la réparation des ouvrages d'art et de conforter les zones instables de la route. Le confort et la sécurité de cette route nationale, stratégique pour la desserte du département de la Lozère seront nettement améliorés.

La première tranche des travaux se déroulera du **lundi 20 octobre au samedi 15 novembre 2014** entre Balsièges et Florac.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, maître d'ouvrage, a cherché à optimiser les travaux afin d'engendrer le moins de contraintes possibles aux usagers. Cependant, des restrictions de circulations sont nécessaires pendant toute la période du chantier. Des alternats seront mis en place durant l'avancement du chantier ainsi que des coupures ponctuelles de circulation.

Ainsi, **la RN 106 sera fermée à la circulation sur le col de MONTMIRAT les nuits du 20, 21, 22 et 23 octobre de 20h à 6h et le mardi 28 octobre de 8h à 20h.**

Une déviation sera mise en place de la façon suivante :

Pour les véhicules légers la déviation empruntera les RD907b via Ispagnac, 31 via Molines, 231 et 986 à Balsièges.

Une déviation spécifique sera également mise en place pour les poids-lourds. Les PL en transit sont toutefois encouragés à emprunter les autoroutes A9 et A75.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Contacts presse :

Pierre Pestre
Sylvette Roussellet

téléphone : 04 73 29 79 06
téléphone : 04 73 29 79 49

courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

